



Les bantoustans d'Afrique du Sud

Claude Féral

► To cite this version:

Claude Féral. Les bantoustans d'Afrique du Sud. Alizés: Revue angliciste de La Réunion, 1991, Programme du CAPES & autres essais, 01, pp.109-116. hal-02337270

HAL Id: hal-02337270

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02337270>

Submitted on 29 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES BANTOUSTANS D'AFRIQUE DU SUD: INDEPENDANCE IMPOSEE, INDEPENDANCE REFUSEE

Claude Féral
Université de la Réunion

Si l'idée d'établir des "réserves" pour y installer de gré ou de force des groupes d'autochtones auxquels l'on a usurpé leurs terres n'est pas propre à l'Afrique du Sud, comme les expériences nord-américaine et australienne l'ont montré, il revient au parti Nationaliste sud-africain, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, d'avoir assis la domination de la minorité blanche sur des structures juridiques, politiques et économiques fondées sur la discrimination raciale.

Le gouvernement sud-africain a alors décidé unilatéralement que tous les citoyens noirs appartenaient à l'un ou l'autre des dix bantoustans ("homelands") dont il a officiellement déterminé les limites géographiques, en se fondant sur des critères — discutables — de première occupation, dans des zones essentiellement rurales situées dans différentes provinces du pays.

A la suite de la division du pays en zones blanches et zones noires, les étapes successives de la politique des bantoustans devaient être : accorder l'autonomie interne à ces territoires et trouver des chefs africains pour les gouverner; contraindre les Noirs à devenir citoyens de l'un ou l'autre de ces bantoustans, mais en les autorisant à conserver la nationalité sud-africaine; puis, octroyer l'indépendance aux bantoustans — ou les persuader de la réclamer; enfin, retirer aux citoyens de ces "Etats" devenus indépendants la nationalité sud-africaine.

Les buts de cette politique étaient multiples : elle permettrait de renforcer l'économie de la République d'Afrique du Sud, devenue le centre vital du "marché commun" que formeraient ces économies périphériques;

elle enlèverait aux Noirs toute possibilité de revendications à l'intérieur d'un pays où ils ne seraient plus que des étrangers au sens juridique du terme; elle préviendrait leur installation définitive dans les villes et les centres industriels blancs, où ils ne pourraient plus travailler qu'avec un permis temporaire; en même temps, elle justifierait aux yeux de l'opinion internationale que les Africains soient privés du droit de voter en Afrique du Sud; enfin, elle garantirait un flot intarissable de main-d'oeuvre à bon marché venant des zones pauvres. En 1961, Verwoerd, l'un des principaux concepteurs de cette politique de "développement séparé" ("*apartheid*"), résumait ainsi sa motivation : la fragmentation du pays que représente la création des bantoustans est le seul moyen pour les Blancs de garantir "leur liberté et le maintien de leur domination dans ce qui est leur pays."¹ En d'autres termes, si Blancs et Noirs doivent coexister en Afrique du Sud, les conflits ne peuvent être évités — et c'est une condition préalable à la prospérité — que si les groupes ethniques et tribaux se voient attribuer des bantoustans séparés dans lesquels ils peuvent jouir d'une indépendance souveraine.²

Les dix bantoustans ainsi déterminés sont : le *KwaNdebele*, le *KwaZulu*, le *Lebowa*, le *QwaQwa*, le *Kangwane*, le *Gazankulu*, le *Transkei*, le *BophuthTswana*, le *Venda* et le *Ciskei*. Très fragmentés, ils ne représentent en tout que 13% de la superficie du pays, et sont censés satisfaire les besoins de 16 millions de Noirs, alors que 4 millions de Blancs se partagent les 87% de la superficie restante.³

Le premier, le *Transkei* se voit accorder l'indépendance en 1976. Avec l'indépendance, près de quatre millions de Noirs perdent immédiatement la nationalité sud-africaine. D'un point de vue économique, cela signifie qu'ils perdent par là toute possibilité de réclamer leur part des ressources qu'ils ont largement contribué à développer. D'un point de vue politique, ils perdent tout droit dans un pays où la majorité d'entre eux devront continuer à travailler pour gagner de quoi vivre. Ils se voient offrir en contrepartie la citoyenneté d'un bantoustan situé dans une zone rurale

¹. Muriel Horrell, *The Black Homelands of South Africa*, Johannesburg: South African Institute of Race Relations, June 1973, p. 8.

². *Financial Times*, 25 octobre 1976.

³. *The Guardian*, 21 octobre 1976.

pauvre. Un tiers au moins des "citoyens désignés" (*citoyens de jure*) du *Transkei* n'y ont pas de résidence et n'y sont jamais allés. Ces Transkéiens de l'extérieur ("*external Transkeians*") résident dans les banlieues-ghettos des grandes villes sud-africaines et n'ont aucun lien, disent-ils, avec le nouvel "Etat". Ils ne veulent pas être forcés d'aller au *Transkei*, où ils auront moins de chances de trouver un travail et connaîtront des conditions de vie plus dures.⁴ De plus, les nouveaux citoyens du *Transkei* doivent être en possession d'un passeport — au lieu de l'ancien "*passbook*" — pour se rendre en Afrique du Sud. Là, toutes les restrictions de l'apartheid continuent à leur être opposées, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas du tout considérés comme les autres étrangers. Le gouvernement de Prétoria ne fait donc que remplacer "une discrimination raciale par une discrimination nationale".⁵

La presse française parle de la "farce" de l'indépendance du *Transkei*, de l'"Etat fantoche du *Transkei*", de l'"indépendance d'un camp de concentration", de "projet de sous-développement aménagé". En effet, le *Transkei* n'a pratiquement pas de ressources économiques; son budget dépend à 80% des subventions sud-africaines. Peut-on parler d'"indépendance" politique véritable sans autonomie dans la sphère économique ? D'ailleurs, il subsiste bien d'autres limites à cette prétendue "indépendance" : l'Afrique du Sud se réserve ainsi un droit de regard sur la qualité de l'aide étrangère accordée au *Transkei*, auquel pas moins de quarante-neuf traités la lient, dans les domaines militaire, policier, monétaire et judiciaire.

Les observateurs s'accordent à considérer que l'avenir du *Transkei* dépend dans une large mesure de son indépendance économique par rapport à l'Afrique du Sud et donc des investissements étrangers dans le nouvel "Etat". Mais, justement, il apparaît d'emblée qu'il n'y aura pas d'investissements étrangers au *Transkei* : les adversaires de la politique des bantoustans, notamment l'*Anti-Apartheid Movement* en Grande-Bretagne s'appliquent à les décourager. De plus, les nations ont immédiatement décidé, quasi unanimement, et afin de ne pas cautionner la politique d'apartheid, de ne pas accorder de reconnaissance diplomatique au nouvel Etat, ce qui revient à ignorer son existence.

⁴. *Herald Tribune*, 1er avril 1977.

⁵. *Le Point*, 1er novembre 1976.

Le bilan de deux ans d'indépendance du *Transkei* montre qu'il n'a pas obtenu la reconnaissance diplomatique internationale, qu'il présente la plupart des caractéristiques économiques et sociales d'un pays du tiers-monde, et qu'il demeure une réserve de main-d'oeuvre pour l'économie sud-africaine.⁶

Le deuxième bantoustan à demander son indépendance est le *Bophuthatswana*, qui consiste en six fragments éparpillés dans trois provinces d'Afrique du Sud. Au départ, il était composé de dix-neuf fragments, progressivement réduits à la suite d'opérations de remembrement commandées de Prétoria. Du point de vue économique, le nouvel Etat semble "viable", car, seul parmi les bantoustans, il possède des ressources minérales (mines de platine). Mais pour lui se pose à nouveau la question cruciale de la citoyenneté : près des deux-tiers des deux millions de citoyens du nouvel "Etat" vivent et travaillent en-dehors de ses limites. Or les nouveaux citoyens du bantoustan se trouvent automatiquement privés de la nationalité sud-africaine.⁷ Une des objections majeures formulées à l'encontre de cette perte de nationalité est qu'elle pourrait être utilisée pour obliger un Noir vivant dans une ville "blanche" à retourner dans son bantoustan pour laisser par exemple son emploi à un citoyen sud-africain. Les nouveaux "étrangers" à l'Afrique du Sud finissent cependant par faire fléchir le gouvernement de Prétoria et par obtenir de conserver les droits afférant à leur résidence et à leur source de revenus dans l'Afrique du Sud "blanche".

En 1979, le *Venda* devient à son tour indépendant, et d'un coup, ce sont 500 000 personnes — dont 150 000 vivant dans des zones blanches — qui perdent la nationalité sud-africaine, et dont le gouvernement de Prétoria pourra se désintéresser. Il s'agit d'un nouvel Etat-satellite, qualifié de non-viable car dépendant économiquement de l'Afrique du Sud. A la même période, fin 1979, le gouvernement du *Transkei* est en situation de cessation de paiement, et doit emprunter massivement à l'Afrique du Sud,

⁶. *Times*, 26 octobre 1978.

⁷. *The Christian Science Monitor*, 6 juin 1977. *Times*, 7 juillet 1977. *Financial Times*, 6 décembre 1977. *Times*, 6 décembre 1977.

démontrant, s'il le fallait encore, le caractère fallacieux de l'"indépendance" octroyée.⁸

Prétoria incite à ce moment-là aussi le *Ciskei* à devenir indépendant. Un référendum organisé dans ce bantoustan révèle que les intéressés y sont favorables à une écrasante majorité, bien que, justement, une commission d'experts sud-africains et internationaux leur conseille de refuser l'indépendance et de s'associer plutôt avec le territoire voisin réservé aux Blancs afin de former une région multiraciale largement autonome.⁹

Car il y a loin de la théorie du "développement séparé" à la réalité. Déjà en 1955, le rapport de la Commission Tomlinson soulignait la nécessité de procéder à des redistributions massives de terre aux bantoustans et d'entreprendre un développement rural extensif afin de les rendre économiquement viables.¹⁰ En 1980, le Premier Ministre sud-africain P. W. Botha lui-même reconnaît certains mérites aux recommandations de cette commission, déclare carrément qu'aucun des bantoustans n'est économiquement viable et que tous devraient être réintégrés dans des programmes de développement du gouvernement sud-africain.

Le bel édifice, on le voit, commence à se lézarder. Mais le gouvernement de Prétoria se trouve face à un dilemme : s'il se lance vraiment dans l'aide au développement des bantoustans démunis, il devra demander aux Blancs de gros sacrifices et risquer de s'aliéner ses partisans; si par ailleurs il abandonne la théorie selon laquelle les Noirs en Afrique du Sud ne sont pas des Sud-Africains mais des Zulus ou des Tswanas ou des Transkéiens, il perd aussitôt toute justification pour empêcher les onze millions de Noirs vivant en zones blanches — près de neuf millions vivent alors dans les bantoustans — d'avoir des droits politiques.¹¹

Lorsque le *Ciskei* devient indépendant, le 4 décembre 1981, observateurs et commentateurs usent de qualificatifs tels que "pathétique", "ridicule", parlent de "ghetto rural" à l'avenir peu prometteur. Cette fois,

⁸. *Times*, 5 décembre 1979.

⁹. *The Guardian*, 15 février 1980.

¹⁰. Barbara Rogers, *Divide and Rule, South Africa's Bantustans*, London: International Defence and Aid Fund, March 1976, p. 9.

¹¹. *New York Times*, 21 décembre 1980.

ce sont plus de deux millions d'Africains qui deviennent étrangers dans leur propre pays natal. Les six autres bantoustans font savoir clairement qu'ils ne sauraient accepter l'indépendance telle qu'elle est proposée par Prétoria.¹²

Le mouvement du refus s'amplifie grâce à l'action du chef Zulu Buthelezi, tenant d'une politique non-violente de changement multi-racial. Il résiste avec force aux propositions d'un *KwaZulu* indépendant et écarte la notion même de bantoustan qu'il juge corrompue. Si Buthelezi, en 1984, acceptait l'indépendance, six millions de Zulus perdraient leur citoyenneté sud-africaine.¹³

L'année suivante, le Président sud-africain Botha déclare devant le Parlement qu'il ne veut plus priver les Noirs de leur citoyenneté sud-africaine lorsque leur bantoustan accède à l'indépendance.¹⁴ Il affirme vouloir former une confédération entre l'Afrique du Sud et les dix bantoustans.

En février 1986, le gouvernement sud-africain annonce qu'il abandonne la politique des transferts de populations. Trois millions et demi de Noirs ont ainsi été forcés de s'installer dans les bantoustans entre 1960 et 1982 — c'est une somme incalculable de souffrances humaines. Pourtant, le *KwaNdebele* se voit proposer l'indépendance pour décembre de la même année.¹⁵ Son Assemblée Législative la refuse, Prétoria insiste, investissant d'importantes sommes dans l'infrastructure de ce bantoustan, qui, en devenant indépendant, soulagerait l'Afrique du Sud blanche du fardeau de la pauvreté et du chômage d'un demi-million de Noirs.¹⁶

En 1987 et 1988, plusieurs "révolutions de palais" agitent les bantoustans indépendants, révélant la fragilité de leur structure politique. Le gouvernement sud-africain vient au secours des chefs d'Etat renversés, continue à affirmer qu'il veut promouvoir l'indépendance des six bantous-

¹². *Financial Times*, 4 décembre 1981.

¹³. *International Herald Tribune*, 29 juin 1984.

¹⁴. *The Guardian*, 22 avril 1985.

¹⁵. *Herald Tribune*, 27 septembre 1986.

¹⁶. *Herald Tribune*, 28 octobre 1987.

tans demeurés seulement autonomes, mais ce discours est de moins en moins crédible.

On semble prêt de revenir à la case départ lorsque, en 1989, le *Transkei* demande à être réintégré à l'Afrique du Sud, car, disent ses responsables, l'avenir des deux "pays" est indissociablement lié. Le gouvernement sud-africain ne s'oppose pas à la réintégration dès lors qu'elle est voulue par la majorité des résidents du *Transkei*.

Ces développements nouveaux révèlent que la théorie du "développement séparé" dans son application extrême des ~~8~~ bantoustans indépendants a dû finir par céder à la pression de la réalité.

Le Président De Klerk commentait en ces termes l'effondrement du rêve selon lequel il n'y aurait d'Afrique du Sud que blanche :

Man tries to force the great river of economic and social reality into the narrow channels of his own doctrine. In due season the flood comes and washes at least part of his endeavours away.¹⁷

Sans doute la fragmentation excessive des bantoustans, jointe à l'insuffisance de leurs terres et créant une situation économique d'excessive dépendance, aggravée par la question fondamentale de la perte de nationalité sud-africaine, expliquent-elles l'échec de la théorie du développement séparé de bantoustans indépendants. Mais celle-ci était viciée dès le départ: les Métis et les Asiatiques, autres groupes raciaux entrant dans la composition de la population sud-africaine, n'auraient pu trouver aisément de place dans la logique de cette théorie dès lors qu'ils n'ont pas de "homeland" auquel l'on puisse les affecter.

Les bantoustans qui se sont laissé imposer l'"indépendance" voulue par Prétoria, tout comme ceux qui l'ont refusée, auront-ils au moins constitué une étape sur la voie d'une vraie restructuration de l'Afrique du Sud ?

¹⁷. *Times*, 12 mars 1990.

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages:

Jeffrey Butler, Robert I. Rotberg, and John Adams, *The Black Homelands of South Africa, The Political and Economic Development of Bophuthatswana and KwaZulu*, University of California Press, 1977, 250 pp.

Muriel Horrell, *The Black Homelands of South Africa*, Johannesburg: South African Institute of Race Relations, June 1973, 176 pp.

Barbara Rogers, *Divide and Rule, South Africa's Bantustans*, London: International Defence and Aid Fund, March 1976, 86pp.

Julia Segar, *Fruits of Apartheid — Experiencing "independence" in a Transkeian Village*, Critical Studies in African Anthropology, Number 2, Bellville, S.A.: Anthropos Publishers, 1989, 147 pp.

D.S. Prinsloo, ed. *Transkei, birth of a state*, published by the Foreign Affairs Association, Pretoria, 1976.

Published by Chris van Rensburg Publications :

- *The Republic of Bophuthaswana*, 1977
- *Homelands — The role of the Corporations*
- *The Republic of Venda*, 1979
- *The Republic of Transkei*, 1976

South African Institute of Race Relations, Johannesburg: *Race Relations Survey*, annuel depuis 1936.

2 - Presse

- Journaux sud-africains : *The Star*
Sunday Times
Rand Daily Mail
Financial Mail
Cape Times
Debates

- Presse internationale : *Le Monde*
Le Monde Diplomatique
Le Point
Le Quotidien de Paris
Times
The Economist
The Guardian
New York Times
Financial Times
Herald Tribune
International Herald Tribune
The Christian Science Monitor

- *Perspectives sud-africaines*, bulletin périodique publié par la Section des Affaires Culturelles et de Presse de l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris.